

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

#### DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION

CERTIFICATS D'ECONOMIE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

#### Action n°2020-007

Lutter contre des maladies fongiques au moyen d'un stimulateur de défense des plantes

#### 1 – Définition de l'action

L'action vise à l'utilisation d'un stimulateur de défense de plantes ayant des propriétés de protection de la plante. Ces produits de biocontrôle permettent de lutter contre des maladies sur diverses cultures.

#### 2 – Conditions de réalisation de l'action

L'action est réputée réalisée lorsque la vente à l'utilisateur final est effectuée.

La date de réalisation de l'action est la date de facturation figurant sur le registre des ventes ou la date d'émission de la facture.

### 3 – Pièces justificatives à fournir

Si le produit a été vendu par le demandeur, aucune pièce n'est à fournir. Le registre des ventes doit être tenu à la disposition des agents chargés des contrôles.

Si le produit a été vendu par une personne autre que le demandeur, doivent être transmises lors de la demande :

- une copie de la facture comportant l'identité de l'acheteur, la date ou d'émission de la facture et la description de l'achat permettant l'identification sans équivoque de l'action :
- l'attestation sur l'honneur prévue à l'annexe 1 de l'arrêté 3 mai 2017 relatif aux modalités de demande de délivrance de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques ;
- si le vendeur est obligé du dispositif, l'attestation sur l'honneur prévue à l'annexe 2 de l'arrêté 3 mai 2017 relatif aux modalités de demande de délivrance de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques.

# $4-Nombre\ de\ certificats\ auquel\ l'action\ ouvre\ droit\ annuellement$

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par litre		
Bastid AMM : 2150479	0,25	X	
BCP358FC AMM : 2150074	0,08		Nombre de litres vendus
Blason AMM : 2150479	0,25		
Bstim AMM : 2150479	0,25		
Ceraxel AMM : 2150074	0,08		
Etonan AMM : 2100060	0,05		
Fructial AMM : 2150067	0,08		
Fytosave AMM : 2190730	0,25		
Iodus 2 cultures spécialisées AMM : 2080019	0,145		
LBG-01F34 AMM : 2100041	0,05		
Messager AMM : 2150479	0,25		
Mifos AMM : 2140089	0,05		
Pertinan AMM: 2100059	0,05		
Redeli AMM : 2150067	0,08		
Sirius AMM : 2150067	0,08		
Soriale AMM : 2180598	0,105		
Vacciplant fruits et légumes AMM : 2080019	0,145		

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par kilogramme		
Roméo AMM : 2170654	0,84	X	Nombre de kilos vendus

5 – Nombre d'années durant lesquelles l'action ouvre droit à la délivrance de certificats 1 année.

## 6 – Période de validité de l'action

Début de validité au 1<sup>er</sup> janvier 2020.